

OBJECTIFS

- Maintenir un stade moyen de lactation annuel inférieur
- Garantir un intervalle vêlage-vêlage (IVV) ≤ 400 jours,
- Assurer un nombre de vêlages équivalent au nombre de vaches présentes sur l'année,
- Respecter le contrat de production pour éviter les pénalités liées au volume livré.

Maîtriser la reproduction, c'est:

- Garantir le volume et la qualité cellulaire,
- Réduire les risques sanitaires liés à la reproduction,
- Mieux améliorer vos coûts de production.

DESCRIPTION

Un conseiller expérimenté reproduction d'Avenir Conseil Élevage commence par analyser vos performances techniques et économiques. Cette étape permet de mettre en évidence les points forts et les axes d'amélioration en lien direct avec la reproduction.

Il poursuit par un audit terrain comprenant :

- Une observation de l'élevage orientée reproduction,
- L'analyse des fourrages et des conduites alimentaires,
- L'évaluation de la conduite de la reproduction, (inséminations, organisation, attentes de l'éleveur),
- La détection et la prévention des risques sanitaires,
- Un échange approfondi pour identifier les causes des éventuels dysfonctionnements.
- 👉 À l'issue de cette démarche, vous définissez avec le conseiller 2 à 3 actions concrètes, accompagnées d'un planning adapté pour leur mise en œuvre.



CE QUE ÇA VOUS APPORTE

- Un audit pour assurer le volume de lait et
- Apporter de vraies pistes d'amélioration et, si besoin, orienter vers un suivi spécifique (Conseil Nutrition, Conseil Génisses, Conseil 360° qualité du lait, Audit Boiteries, etc.) pour lever les points



LES SERVICES ASSOCIÉS

"Agir sur la reproduction et non la subir"



5 Av. François Mitterrand, 59400 Cambrai 03 27 72 66 66 | contact@a-cel.fr | avenir-conseil-elevage.com



